



Ville de Montmagny

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Civisme

Citoyenneté

Solidarité

Développement durable

Environnement

Culture

Sports

Loisirs

Ce dossier appartient à :

## LE MOT DU MAIRE ADJOINT AUX FUTURS ÉLUS



Dans quelques jours, jeunes collégiens, vous allez élire certains de vos camarades au Conseil Municipal des Jeunes, «CMJ».

Ces jeunes élus, pendant deux ans, seront vos porte-parole et représentants de la jeunesse magnymontoise sur les problèmes qui vous concernent.

L'occasion unique de défendre vos idées et projets auprès de l'équipe municipale. La possibilité de dynamiser les manifestations en faveur des jeunes de la ville dans divers domaines (loisirs, sport, solidarité...).

L'occasion de donner votre avis quand le maire et son équipe souhaitent réaliser des projets concernant la jeunesse magnymontoise.

À chacun d'entre vous, je souhaite une bonne réussite dans votre prochain mandat.

Jocelyn Jean-Marc BRUISSON

Adjoint au Maire chargé des Sports,  
de la Jeunesse et des Associations

Le CMJ ou Conseil Municipal des Jeunes, c'est le moyen pour toi d'avoir la parole dans ta ville.

Les jeunes élus du CMJ préparent ensemble des projets qui les intéressent et travaillent avec des élus municipaux, afin qu'ils soient réalisés.



Le CMJ se compose de 20 jeunes élus de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Ils ne seront pas seuls.

Des professionnels les accompagneront avec pour objectif de les guider et les aider durant les deux années de mandat.

Le CMJ, c'est faire des rencontres et participer à des actions telles que « les Restos du cœur », « la Croix Rouge », « la Fête des Voisins », ainsi qu'à des échanges culturels avec le Portugal notamment... C'est aussi réaliser des projets : « les cuisines du monde », « le terrain de sport aux Vergers », « le Skate-Park »...

S'ils existent, c'est parce que des jeunes y ont réfléchi et ont tout fait pour que leurs projets soient réalisés.



Si on réfléchit bien, un projet ça ne se monte pas comme ça.

Tout cela nécessite beaucoup d'organisation : vous vous réunirez lors de commissions avec des architectes, des techniciens et des professionnels afin de définir le coût de vos projets, voir s'ils sont réalisables et surtout, prévoir un budget.

C'est là que tout devient très intéressant. Tous les membres du CMJ se réunissent lors de séances plénières afin de proposer et d'expliquer leurs projets.

Ce moment privilégié te permet de dialoguer et débattre de tes idées avec le maire et ses élus.

Si l'idée que tu as eue plaît à ceux qui t'ont écouté, alors elle se verra réalisée.



Mais le plus important, c'est d'avoir plein d'imagination et une énorme envie de faire bouger les choses.

Si tu désires te présenter à l'élection, il suffit d'habiter à Montmagny et d'être scolarisé au collèges Maurice Utrillo ou Nicolas Copernic.

## LEXIQUE

**Élu** : personne nommée lors d'élections à une fonction.

**Élection** : désignation d'une ou plusieurs personnes par un vote.

**Conseil municipal** : réunion de personnes qui délibèrent, donnent leurs avis sur des affaires publiques.

**Élus municipaux** : personnes élues au sein d'une municipalité.

**Commission** : réunion des personnes déléguées pour étudier un projet.

**Séance plénière** : réunion où siègent tous les élus en vue d'accomplir certains travaux.

**Budget** : acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la municipalité.

**Acte de candidature** : action de se porter candidat aux élections.

**Profession de foi** : écrit par lequel le candidat explique ses motivations et ce qu'il veut mettre en place en terme de projet.

**Liste électorale** : liste sur laquelle sont inscrites toutes les personnes votant pour l'élection qui va avoir lieu.

**Carte d'électeur** : voter est un droit. C'est aussi un devoir civique. Cette carte te permet de choisir et de voter pour le candidat qui te plaira le plus.

**Isoloir** : lors des élections, il te faut aller dans un isoloir. C'est un petit endroit placé dans ton collège. Ce lieu te permet de voter secrètement pour celui que tu auras choisi.



Dépôt des candidatures dans les collèges :

Du 8 au 12 novembre 2010

Campagne électorale :

Du 15 au 26 novembre 2010

Élection :

Jeudi 2 décembre et vendredi 3 décembre 2010

Dépouillement (en Mairie) :

Vendredi 10 décembre 2010

Séance plénière et installation du nouveau CMJ (en Mairie) :

Mercredi 15 décembre 2010

A logo consisting of a pink asterisk followed by the word 'Info!' in a bold, blue, sans-serif font. The 'Info!' is slightly tilted upwards to the right.

## *Le Conseil Municipal des Jeunes : CMJ*

Tu as souvent vu les adultes aller voter ? Et bien aujourd'hui, toi aussi tu peux voter et devenir candidat aux élections du **CMJ**.

### *Si tu es candidat*

Tu dois être Magnymontois et scolarisé **de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>** dans un établissement scolaire de la ville.

Il te suffit de faire acte de candidature en remplissant la fiche d'inscription (à découper sur la brochure), **sans oublier l'autorisation parentale**.

Ensuite tu n'as plus qu'à les déposer dans ton collège avant le **vendredi 12 novembre 2010**. Chaque candidat sera inscrit sur la liste officielle des candidatures de son collège qui sera soumise au vote.

Un des points les plus importants de cette élection est **la campagne électorale**.

### *La campagne électorale*

C'est le moyen par lequel tu te feras connaître auprès des électeurs.

Si tu es candidat, il faut impérativement que les électeurs te connaissent et sachent ce que tu veux mettre en place.

### *Pour cela rien de plus simple !*

À toi de préparer une affiche bien décorée sur laquelle tu auras mis ta photo. Ta photo ne suffisant pas, il faut que tu élabores ta profession de foi en expliquant tes points forts et surtout ce qui fait qu'on doit voter pour toi et pas pour un autre.

**N'hésitez pas d'ici là à en parler entre vous.  
Préparez dès maintenant votre candidature : )**



### *Pour en savoir plus :*

**Philippe DELOI**  
**Stéphane VALÉRY**

**Centre Social :**

**Espace Jean François Villemant :** 22 rue de Villetaneuse  
01 39 83 56 33

**Espace Suzanne Valadon :** sentier de la Ferme du Four  
01 39 84 39 88



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bulletin d'inscription



Ville de Montmagny



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Carte électorale

Les électeurs collégiens manymontois inscrits doivent présenter, au moment du vote, leur livret scolaire.

VOTER EST UN DROIT,  
C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE !

La présente carte :

- remplace la carte précédemment délivrée qui devra être détruite
- devra être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte

SCRUTIN N°1

SCRUTIN N°2

SCRUTIN N°3

SCRUTIN N°4

SCRUTIN N°5

SCRUTIN N°6

SCRUTIN N°7

SCRUTIN N°8

SCRUTIN N°9

SCRUTIN N°10

SCRUTIN N°11

SCRUTIN N°12

## CANDIDATURE

Je soussigné(e) : Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Dépose ma candidature à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes.

Signature : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (père, mère ou tuteur)\* : \_\_\_\_\_

autorise mon fils\*, ma fille\* à faire acte de candidature au CMJ.

Signature : \_\_\_\_\_

*\* rayer les mentions inutiles*

Lieu de vote : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Classe : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Cachet de la Ville :

Signature du titulaire :

